

Admission à la vérification de dispositifs complémentaires pour des appareils mesureurs de liquides

du 2 avril 2002

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification les modèles suivants. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: ProEda AG, Worb (CH)

Requérant: ProEda AG, Worb (CH)



Dispositif libre-service pour ensembles de mesurage routiers.

Type: TS-88

1^{re} adjonction

Fabricant: ProEda AG, Worb (CH)

Requérant: ProEda AG, Worb (CH)



Dispositif libre-service pour ensembles de mesurage routiers.

Type: SDS-88

2^e adjonction

Fabricant: Liquid Control LLC, Lake Bluff, Illinois (USA)

Requérant: Dosata AG, Affoltern am Albis (CH)



Dispositif électronique de comptage, d'enregistrement et de conversion pour les ensembles de mesurage avec compteurs de volume des produits pétroliers.

Types: LectroCount LCR, LectroCount³

2 avril 2002

Office fédéral de métrologie et d'accréditation:
Le directeur, Wolfgang Schwitz